

P R O G R A M M E

AU CŒUR DU QUARTIER DE LA DÉFENSE  
LES 14, 15 ET 16 MAI 2018

# CAP SUR LA SANTÉ MENTALE

FONDATION FALRET

D'une bulle à l'autre pour  
un nouveau regard

Le Village  
de la Santé Mentale  
Édition 2018



AGIR AVEC LA FONDATION FALRET

## ARGUMENT

*« La santé mentale, une chose trop grave pour être confiée aux seuls psychiatres »<sup>1</sup>*

**... titrait le journal Le MONDE le 15 juin 2017...**

Cette conviction, FALRET la porte depuis 177 ans, créée en 1841 par un aliéniste (psychiatre), le Docteur Jean-Pierre FALRET (1794-1870). Pourquoi ?

Parce que si la santé mentale ne fait pas parler d'elle tant qu'elle va bien, tout comme la santé physique d'ailleurs, la santé mentale, elle, est ramenée dans l'imaginaire collectif à l'anormalité, la pathologie et, pour le dire simplement, à « la folie ».

Or la santé mentale c'est l'affaire de tous et surtout de chacun comme le rappelle l'OMS. Une priorité internationale de santé publique, car 1 personne sur 4 est concernée vie entière par une fragilité psychique (un épisode désarmant ou traumatique, voire une maladie psychique qui, si elle se révèle « sévère et persistante », va pouvoir conduire à une invalidité handicapante).

Il est donc urgent d'agir ! Comment ?

La FONDATION FALRET a commencé par mener à bien d'importantes études pour prendre la mesure de la santé mentale en France . Sur la base de ses travaux, elle a émis des hypothèses de pistes de progrès. Aujourd'hui elle les met en œuvre.

L'une d'elle, la première, consiste à lutter contre : « l'impensé en santé mentale ». Car si en 2018 chacun a compris l'importance de préserver sa santé physique, seuls 17% des français pensent à préserver leur santé mentale.

CAP SUR LA SANTE MENTALE 2018 est la seconde opération du genre mise en œuvre par FALRET. Partant à la rencontre du public et des salariés des grandes entreprises françaises sur le Parvis de La Défense, FALRET y amène les meilleurs experts de la santé mentale dans un espace ouvert sur le monde afin de porter leur voix, mais aussi leurs réflexions, leurs avancées, leurs questionnements et les sortir de l'ombre pour faire partager leur espérance au plus grand nombre.

Parce que la santé mentale nous concerne tous, ce que notre partenaire radio FRANCE INFO a parfaitement compris, il est temps que se crée le temps d'un instant, un lieu pour faire se rencontrer les sachants et les curieux, les experts et les néophytes, les paisibles et les inquiets, avec le concours actif de la société civile, sur cette question qui ne laisse au fond, personne indifférent.

Ouvertes au public et gratuites, les 3 journées de cet évènement vous accueillent entre 11h30 et 19h30, les 14, 15 et 16 mai 2018. 12 tables rondes d'échanges et débats s'y succéderont (cf. plaquette et programme).

<sup>1</sup> Le Monde : « les derniers chiffres de l'assurance maladie le rappellent : la santé mentale avec 7 millions de personnes et des dépenses de 19.3 milliards d'euros, pèse en France plus lourd que le cancer. Elle est pourtant loin de bénéficier d'une mobilisation collective à la hauteur ». Remarque de FALRET : ces chiffres ne font refléter que des personnes malades et traitées par médicaments. Ils sont à rapprocher des 12 millions de personnes en souffrance psychique plus ou moins régulièrement traitées et des 110 milliards d'euros de coûts annuels directs et indirects de la santé mentale en France (source Fondamental)

## ● PROBLÉMATIQUE J1

# PARCOURS DE SANTÉ : LE VIRAGE AMBULATOIRE

► Cette première journée a vocation à situer la santé mentale dans son actualité « soignante » au sens thérapeutique du terme. Pour l'édition 2018, nous avons retenu le thème suivant : « le virage ambulatoire ».

Parce que toutes les situations de perturbation de la santé mentale n'ont pas vocation à conduire inéluctablement à l'hôpital psychiatrique, à la désaffiliation et à l'exclusion sociale, il est fondamental de construire un dispositif sociétal cohérent qui permette notamment :

- La prise en compte des événements perturbateurs susceptibles de générer des troubles psychiques dans un but de prévention
- L'identification précoce des désordres de la santé mentale pour agir avec efficacité et rapidité
- La sensibilisation et la formation en santé mentale des acteurs de santé de première ligne pour une mise en place des justes traitements et des justes dispositions de protection
- La déstigmatisation des dispositifs et des professionnels de la santé mentale par l'information et la dédramatisation des conséquences des troubles psychiques
- La création et la valorisation des nouveaux métiers des accompagnants sociaux et médicosociaux experts en santé mentale (case-managers, pairs aidants, job coach...)
- La création de dispositifs de suivi articulant soin et accompagnement dans une flexibilité d'intensité et de temps compatible avec la maladie
- Le développement de structures de restitution du pouvoir d'agir (empowerment) pour les personnes malades afin qu'elles puissent se rétablir, reprendre en mains leur vie et redevenir socialement contributives
- Des lieux de répit et de soutien aux aidants familiaux et publics, confrontés et démunis face aux perturbations de la santé mentale de leur proche ou de leurs interlocuteurs
- Un soutien à l'embauche des personnes au passé de fragilité psychique par la valorisation de leurs nouveaux acquis de l'expérience comme contributifs d'un développement humain des entreprises

Les 4 tables rondes de la première journée aborderont grâce à des regards croisés les différents aspects de cette problématique.



## LUNDI 14 MAI

- **12h - 13h :**  
« Le virage ambulatoire : Où en est la France ?  
Quelles dispositions prises ou à prendre ? »
- **13h30 - 14h30 :**  
« Le concept de rétablissement comme socle d'une transformation  
de la manière de traiter les personnes en fragilité psychique »
- **16h30 - 17h30 :**  
« Le case management : un nouveau métier en France ? »
- **18h30 - 19h30 :**  
« En France, revaloriser la psychiatrie ? »

## ● PROBLÉMATIQUE J2

# PARCOURS DE VIE : LA RÉSILIENCE, LE MOTEUR DU RÉTABLISSEMENT

➤ **Cette seconde journée a vocation à situer la santé mentale dans son actualité « vivre avec une fragilité psychique » au sens vie quotidienne du terme. Pour l'édition 2018, nous avons retenu le thème suivant : « la résilience comme moteur du rétablissement ».**

Parce que toutes les personnes concernées par une fragilité psychique, à degré de maladie ou de traumatisme identique, n'ont pas le même parcours ni ne vivent les mêmes conséquences de leurs troubles dans leur vie quotidienne, FALRET a décidé d'interroger le mécanisme de la résilience comme constitutif des capacités de rétablissement des personnes en fragilité psychique.

Elle décide d'interroger les débatteurs du jour, dont les personnes concernées elles-mêmes et leurs proches, sur les représentations sociales de la maladie mentale mais également sur ce concept, sur leurs expériences personnelles des effets de la résilience dans les parcours de vie, sur la possibilité de s'appuyer plus sérieusement sur ce moteur inné ou à acquérir, pour préserver son bien être psychique et/ou le recouvrer.

Les 4 tables rondes de la deuxième journée aborderont grâce à des regards croisés les différents aspects de cette problématique.

## MARDI 15 MAI

- **12h - 13h :**  
« Santé mentale : quelle place pour les personnes fragiles psychologiquement ? »
- **13h30 - 14h30 :**  
« Le concept de résilience »
- **16h30 - 17h30 :**  
« Restitution du pouvoir d'agir : mode d'emploi »
- **18h30 - 19h30 :**  
« Devenir résilient : une ambition pour un mieux être psychique »

## ● PROBLÉMATIQUE J3

# PARCOURS PROFESSIONNEL : SANTÉ MENTALE EN ENTREPRISE : DÉNI, RUPTURE, SENSIBILISATION OU PRISE EN COMPTE ?

➤ **Cette dernière journée a vocation à situer la santé mentale dans son actualité « travailler avec une fragilité psychique » au sens vie professionnelle du terme. Pour l'édition 2018, nous avons retenu le thème suivant : « santé mentale en entreprise : déni, rupture, sensibilisation ou prise en compte ? ».**

Parce que 36% des actifs se déclarent en fragilité psychique, parce que 4% des français (1.5 million de personnes) se déclarent aidants de personnes en fragilité psychique et, de ce fait, fragilisés en emploi, parce que 6 millions de Français prennent des médicaments plus ou moins régulièrement pour améliorer leur santé mentale, l'entreprise ne peut plus aujourd'hui fermer les yeux sur l'impact de la fragilité psychique des collaborateurs sur son fonctionnement.

Arrêts maladie de longue durée, baisse de productivité... les actifs attendent que leur entreprise manifeste son intérêt et son écoute à leur égard. Ils ne prétendent pas que l'entreprise devienne soignante, mais qu'elle mette en place les conditions pour préserver leur bien être en santé mentale, ne pas leur nuire et, si d'aventure il arrivait que leur santé mentale se dégrade, qu'elle les soutienne par différentes voies. Ainsi, 29% des actifs réclament que leur entreprise mette en place des partenariats entre elles-mêmes et des associations spécialisées pour proposer des réponses adaptées .

Alors l'entreprise peut-elle demeurer dans le déni ? Dispose-t-elle de leviers d'actions ? Les met-elle en œuvre et, si oui, comment ?

**Les 4 tables rondes de la troisième journée aborderont grâce à des regards croisés les différents aspects de cette problématique.**

## MERCREDI 15 MAI

- **12h - 13h :**  
« En entreprise, un capital humain à préserver »? »
- **13h30 - 14h30 :**  
« Les enjeux par un nouveau mode d'organisation pour un management bienveillant »
- **16h30 - 17h30 :**  
« Les outils de l'entreprise au service de l'inclusion professionnelle des personnes en fragilité »
- **18h30 - 19h30 :**  
« Entre volonté politique, intérêts économiques et/ou sociaux des entreprises et expérience des acteurs de l'accompagnement, quels partenariats possibles ? »



● DÉROULÉ J3



**CAP** SUR LA SANTÉ  
MENTALE



FONDATION FALRET

**Annick Hennion**

*Directrice*

01 58 01 09 01

[ahennion@fondation-falret.org](mailto:ahennion@fondation-falret.org)

**Jonathan Castagna**

*Chargé de communication événementielle*

01 58 01 09 08

[ecastagna@fondation-falret.org](mailto:ecastagna@fondation-falret.org)